



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culture et communication : structures administratives

Question écrite n° 55480

## Texte de la question

Par sa circulaire du 14 février 2003 relative à l'emploi de la langue française, le Premier ministre a engagé les membres du Gouvernement à favoriser l'activité des commissions de terminologie et de néologie placées sous leur autorité. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la culture et de la communication comment il s'est acquitté de cette mission en ce qui concerne la commission spécialisée de terminologie et de néologie de la culture et de la communication.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre de la culture et de la communication sur l'activité de la commission spécialisée de terminologie et de néologie de la culture. Depuis la nomination en mars 2002 de son nouveau président, M. Jean-Pierre de Beaumarchais, la commission de la culture a été réorganisée. De nouvelles personnalités qualifiées, notamment du monde de la presse et de l'audiovisuel, ont été nommées et deux groupes de travail ont été créés, l'un traite du vocabulaire du patrimoine, l'autre du vocabulaire de l'audiovisuel. D'autre part à la même date, le ministère de la culture a nommé un nouveau haut fonctionnaire de terminologie qui, par le biais d'une rubrique hebdomadaire sur l'intranet, sensibilise les agents du ministère à la nécessité d'employer les termes adéquats lorsqu'ils rédigent. La commission de la culture a donc recommencé à fonctionner comme le prouve la publication au Journal officiel du 18 janvier 2005 d'une liste de 39 termes du vocabulaire de l'audiovisuel. Le groupe de travail du patrimoine et de la création contemporaine a, pour sa part, proposé 20 termes que la commission de la culture a présentés récemment à l'examen de la commission générale de terminologie.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55480

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 janvier 2005, page 451

**Réponse publiée le :** 1er mars 2005, page 2180